

CTL du 12/06/2018

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président

Après le code du travail, le gouvernement s'attaque au service public et à la fonction publique dans ses 3 versants.

Ainsi dans le cadre de CAP 22, le gouvernement a chargé un comité d'experts de formuler des propositions pouvant aller jusqu'à l'abandon de missions.

Au vu des pistes explorées et selon les propos du DG, il semblerait que les missions de la DGFIP soient particulièrement visées.

Parallèlement les propositions du nouveau contrat social formulées par le secrétaire d'Etat à la fonction publique préfigurent la mobilité forcée dans la fonction publique avec des plans de départ volontaire, amplifient la rémunération au mérite et réduisent le champ des CAPN de mutation, qui deviendraient des instances de recours.

Les vagues de suppressions d'emplois se sont succédées ces dernières années : plus de 20 000 depuis la fusion de 2008

D'autres sont d'ores et déjà annoncées à l'échéance de 2022, 50 000 suppressions prévues pour la Fonction Publique d'Etat.

La DGFIP devenue principale contributrice de ces suppressions, voit ses structures et services fortement impactés dans leur fonctionnement.

Pour résister la DGFIP, tel un valeureux candidat du Top Chef, mélange, émulsionne, fusionne, regroupe, concentre afin de pouvoir continuer à assurer sa mission de service public le moins mal possible.

Ainsi donc à la DDFIP 66, ce menu indigeste est en préparation, et si nous connaissons la carte de la maison, nous ne savons pas encore les plats qui seront retenus in fine, ce qui nous laisse peu de chances pour les accommoder à la sauce FORCE OUVRIERE.

Nous allons devoir tenter de sauver ce qui peut l'être.

La santé des agents devrait être une priorité.

On préfère les déprotéger, en affaiblissant leurs garanties statutaires.

Pour FO DGFIP 66, un filet de sécurité suffisamment clair et efficient, en cas de suppression de poste ou de restructuration, semble être un minimum, à garantir, et malheureusement certaines notes locales dans les directions préfigurant les nouvelles règles d'affectation, sont particulièrement inquiétantes.

Le Gouvernement fait le choix d'ignorer les revendications syndicales.

Il communique en laissant entendre que ceux qui ne font pas grève ou ne manifestent pas sont d'accord avec lui.

Il devrait au contraire s'inquiéter de la faiblesse relative de certaines mobilisations.

Ce n'est pas en tuant la démocratie sociale que l'on supprime l'immense colère de la majorité du monde du travail

Cette dernière finit toujours par exploser, parfois le jour où on s'y attend le moins.

C'est ce qui finira par arriver à la DGFIP.